

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC

Le 02 novembre 2015 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Yvan Pilote, maire, les conseillers : François Théberge, Jules Bernier, Martin Hudon, Berthold Allard, Michel Roberge et Michel Gagnon.

Régis Martin, secrétaire-trésorier était aussi présent.

15.11.149 *ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR*

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

15.11.150 *PROCÈS-VERBAL*

ATTENDU que le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal du 05 octobre 2015;

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 05 octobre 2015.

15.11.151 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

Que le procès-verbal de la réunion du 05 octobre 2015 soit adopté en remplaçant le mot Club par Comité à la résolution 15.10.143.

15.11.152 *COMPTES*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

Que la liste de comptes numéro 10, octobre 2015, au montant total de 154,718.55 \$ est acceptée démontrant une liste des comptes payés au montant de 8,661.75 \$, une liste des salaires payés au montant de 19,759.59 \$, une liste des comptes à payer au montant de 126,297.21 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les comptes.

** CORRESPONDANCE

Monsieur le maire procède à la lecture de la liste de la correspondance et le sujet suivant fait l'objet d'une résolution :

15.11.153 *INAUGURATION OFFICIELLE DES NOUVEAUX
LOCAUX DE DESJARDINS CAISSE DU NORD DU LAC-
SAINT-JEAN*

Il est résolu unanimement :

D'autoriser messieurs Yvan Pilote et François Théberge à assister à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de Desjardins Caisse du Nord du Lac-Saint-Jean à Dolbeau le mardi 24 novembre à 17h00.

** FIN DE LA CORRESPONDANCE

15.11.154 *NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT*

ATTENDU que le mandat d'un an de monsieur Michel Roberge en tant que maire suppléant est complété;

Il est proposé par monsieur Martin Hudon, appuyé par monsieur Berthold Allard et résolu unanimement :

Que monsieur Jules Bernier soit nommé maire suppléant pour une période de 12 mois. M. Jules Bernier accepte la nomination.

Que les personnes autorisées à signer pour et au nom de la municipalité sont monsieur Yvan Pilote, maire ou monsieur Jules Bernier, maire suppléant et monsieur Régis Martin, directeur général et secrétaire-trésorier.

15.11.155 *CARTES DE NOEL*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge et résolu unanimement :

D'acheter environ 65 cartes de Noël auprès d'un artiste local afin d'exprimer des vœux aux organismes de la municipalité et de divers intervenants.

15.11.156 *RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier, appuyé par monsieur Martin Hudon et résolu unanimement :

D'approuver le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc tel que présenté daté du 02 novembre 2015 et de faire parvenir une copie à chaque adresse civique.

15.11.157 *DEUXIÈME RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT NUMÉRO 15-379 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 15-375 concernant la construction résidentielle dans les îlots déstructurés de la zone agricole permanente*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge et résolu unanimement :

Que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc accepte le deuxième règlement de remplacement numéro 15-379 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 15-375.

Que monsieur Pier-Paul Lemay est désigné l'inspecteur attitré à appliquer ledit règlement pour la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc.

15.11.158 *PROJET EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2016 – Guides au vieux-moulin et un animateur CJS*

Il est proposé par monsieur Berthold Allard et résolu unanimement :

De présenter à Emploi été Canada 2016 une demande de contribution pour 3 guides au vieux-moulin et un animateur CJS par l'entremise de la Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc.

Que Pauline Tremblay, secrétaire administrative, est autorisée à signer les documents relatifs à la demande de projet.

15.11.159 *PROJET EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2016 – Moniteurs de terrain de jeu*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
et résolu unanimement :

De présenter à Emploi été Canada 2016 une demande de contribution pour 3 moniteurs de terrain de jeu.

Que Régis Martin, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer les documents relatifs à la demande de projet.

15.11.160 *PROJET EMPLOI ÉTÉ FTQ 2016 – Animateur CJS*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

De présenter à Fonds étudiant SOLIDARITÉ travail du Québec 2016 une contribution pour un emploi d'été d'un animateur CJS.

Que madame Pauline Tremblay, secrétaire administrative, est autorisée à signer les documents relatifs à la demande de projet.

15.11.161 *BUDGET 2016 – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – QUOTE PART VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI*

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

D'approuver le montant de la quote-part à payer en 2016 à la ville de Dolbeau-Mistassini pour le service de sécurité incendie au montant de 110 079 \$ et pour la sécurité civile un montant de 1 494 \$.

15.11.162 *DÉROGATION MINEURE EMPLACEMENT DE LA PISCINE AU 316, RUE DEVIN*

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire du 316, rue Devin porte sur la distance de la piscine par rapport à son bâtiment accessoire soit la remise;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de conséquence défavorable à accepter l'emplacement actuelle de la piscine;

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

D'autoriser la dérogation mineure pour l'emplacement de la piscine située au 316, rue Devin ayant pour effet d'accepter une distance de 1,07 mètre de la remise au lieu de 1,5 mètre.

15.11.163 *DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RLS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN – Parcours pédestre*

CONSIDÉRANT qu'il est important de pouvoir permettre la marche ou la course autour du Parc intergénérationnel, plutôt que de rester assis, pendant que des membres de la famille s'amuse dans le parc;

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

De présenter une demande d'aide financière au Regroupement loisir et sport Saguenay-Lac-St-Jean pour la réalisation d'un parcours pédestre autour du Parc intergénérationnel Denis Lavoie dont le coût est évalué à 7746 \$.

15.11.164 *AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
POUR L'UTILISATION DE ROUTES MUNICIPALES*

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec prévoit réaliser des travaux sur la route Principale de St-Augustin au printemps 2016 et demande à la municipalité l'autorisation de détourner le trafic régulier sans transport lourd par le 7^e rang;

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

D'autoriser le ministère des Transports à détourner la circulation des véhicules réguliers vers le chemin Lapointe et la route Harvey à Sainte-Jeanne-d'Arc pendant la réalisation de travaux pour le remplacement de la batterie de ponceau sur la route Principale à St-Augustin.

Que les travaux d'entretien de la route seront réalisés par le Centre de services du Ministère des Transports pendant les travaux.

15.11.165 *CORRECTION AU PROCÈS-VERBAL DU 10 AOUT 2015*

CONSIDÉRANT qu'une décision par résolution n'a pas été inscrite au procès-verbal du 10 aout 2015 et qu'il y a lieu de procéder à son ajout;

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

D'ajouter à la fin du procès-verbal du 10 aout 2015 la résolution suivante :

« 15.10.129 *DEBROUSSAILLAGE DE FOSSÉS DE CHEMIN*

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

D'autoriser du débroussaillage de fossés de chemin comprenant les routes situées entre le chemin Principal et la route de Bowater soient la route du Pont couvert, le chemin du Pont couvert, la route des Pics, le 8^e Rang, la route du 8^e rang, le 9^e Rang et la route de Proulx.

Qu'un montant de 10 000 \$ est alloué pour les travaux de débroussaillage. »

15.11.166 *NOMINATIONS au conseil d'administration du Centre
intégré universitaire de Santé et de Services sociaux du
Saguenay-Lac-St-Jean (CIUSSS)*

CONSIDÉRANT QUE le 7 février dernier, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 10 (chapitre O-7.2) intitulée « *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* », laquelle loi est entrée en vigueur 1er avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'annonce de la formation du conseil d'administration (CA) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les membres du conseil municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc ont constaté avec stupéfaction l'absence de représentants issus de l'ancien conseil d'administration du Centre de Santé et de Services sociaux (CSSS) de Maria-Chapdelaine;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine, par l'adoption de la résolution no. 285-10-15, pour divers motifs, « revendique auprès au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, ainsi qu'à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, madame Lucie Charlebois, de réviser la composition du conseil

d'administration du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean pour y nommer un représentant en provenance du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine ayant les expériences et les compétences requises pour agir en ce rôle »;

CONSIDÉRANT la résolution no. 285-10-15 de la MRC de Maria-Chapdelaine déposée à la présente séance ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jules Bernier,
APPUYÉ par monsieur Michel Roberge
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc appuie sans réserve les revendications du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine ;

QUE, le cas échéant, les élus de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc seront partie prenante de toute démarche de mobilisation initiée par le milieu de Maria-Chapdelaine afin d'atteindre les objectifs visés par les leaders de la présente revendication auprès des instances gouvernementales; et,

QUE copie de la présente résolution soit transmise au député de Roberval et honorable premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaëtan Barrette et à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, madame Lucie Charlebois.

15.11.167 *INDEXATION CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES TERRAINS MUNICIPAUX*

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

D'accorder une indexation de 250 \$ à Pavage régional pour le contrat de déneigement des terrains municipaux incluant les terrains de la Fabrique pour porter le montant du contrat à 5 111 \$ plus les taxes pour l'hiver 2015-2016.

15.11.168 *LETTRE DE REMERCIEMENT RESPONSABLE ET COMITÉ BIBLIOTHÈQUE*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
Et résolu unanimement :

De faire parvenir une lettre de remerciement à la responsable de la bibliothèque municipale et au comité pour leur bon travail réalisé à la bibliothèque, l'augmentation de la fréquentation et du nombre d'abonné.

** *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

À 20h45, monsieur Michel Roberge propose la levée de l'assemblée. Acceptée à l'unanimité.